CHEMIN DE FER

Trois-Rivieres et Nord-Ouest

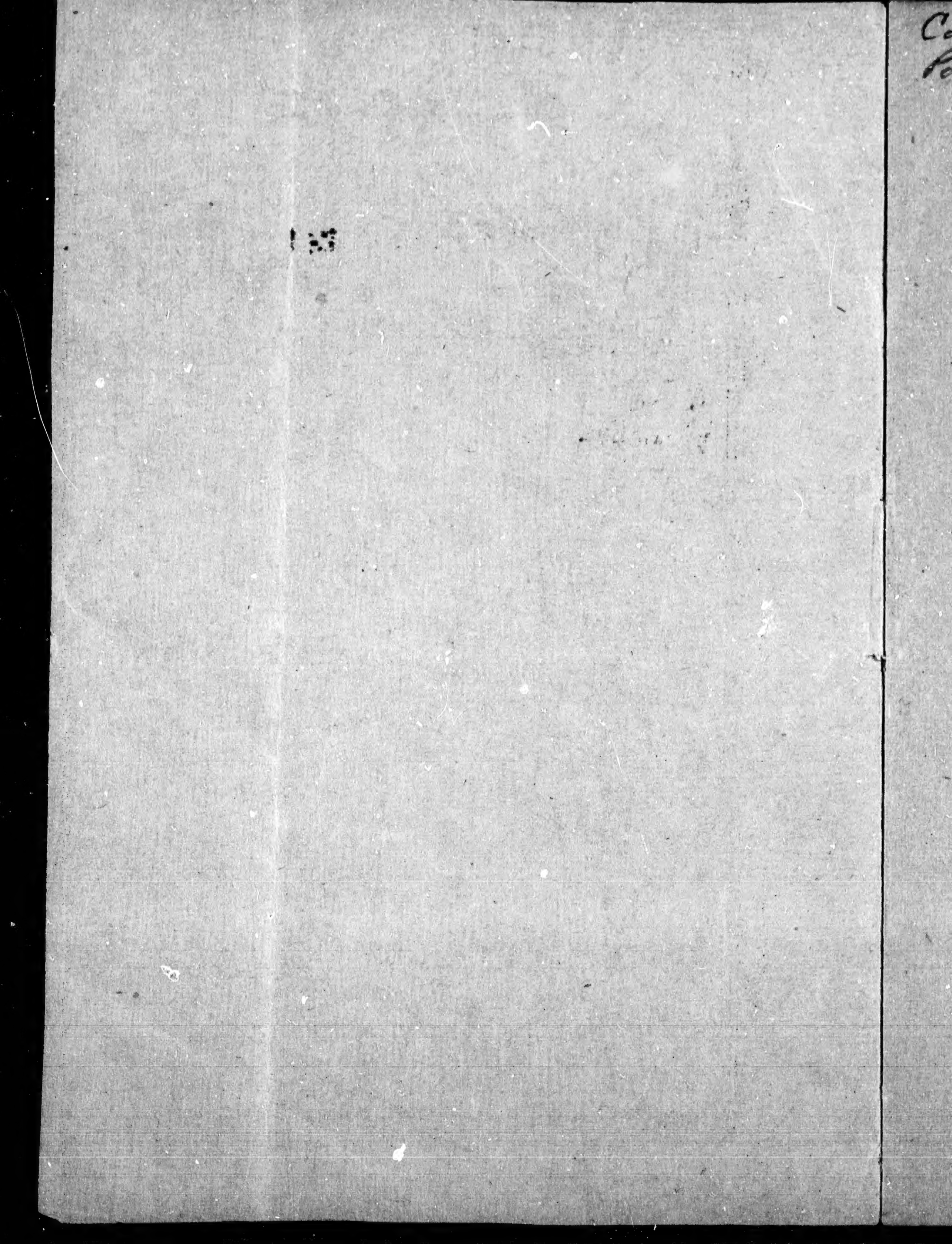
Dédié au Vénérable

Eveque Lafleche des Trois-Rivieres.

Par son très humble et dévoué serviteur,

JOS. REYNAR

Trois-Rivieres 1885.



Car. Pam. Reynar, Joseph T.

CHEMIN DE FER

Trois-Rivieres et Nord-Ouest

Dédié au Vénérable

Eveque Lafleche des Trois-Rivieres.

Par son très humble et dévoué serviteur,

JOS. REYNAR

TROIS-RIVIERES 1885.

CHEMIN DE FER

Trois-Rivieres et Nord-Ouest.

Ce chemin de fer a été proposé dans le but d'ouvrir à la colonisation et à l'industrie cette grande étendue de terres publiques et propres à la culture qui se trouve au nord ouest de la cité des Trois-Rivières, y compris l'immense territoire de la vallée du Matawin.

Au lieu de passer le chemin par les sources des rivères Du Loup et Maskinongé, afin de toucher le Matawin dans les environs du Lac des Pins, il a été jugé plus à propos de prendre une ligne plus courte et plus directe, pour qu'on pourrait arriver à la rivière Matawin par une ligne de chemin d'environ 45 milles de long ; tandis qu'en suivant la première intention il faudrait une ligne d'au moins vingt milles plus longue.

Il est proposé d'établir le point de départ dans le quartier St-Philippe, et après avoir traversé la commune, de continuer le chemin par Ste-Marguerite dans la direction de St-Etienne. Au lieu de surmonter les grands coteaux qui se trouvent près

de St-Etienne la ligne devra suivre la coulée qui le conduira au bords du St-Maurice en bas des Grais. Alors on trouve un beau platin jusqu'à la rivière Shawinegan. Après avoir traversé la rivière Shawinegan la ligne passera pour une distance de 25 milles à travers la forêt jusqu'à son terminus sur les bords de la riviére Matawin. Ces derniers 25 milles de chemin formeront un chemin de colonisation très avantageux, et le colon y trouvera la terre magnifique ou il pourra s'établir facilement, vu que la ligne passera entièrement à travers les terres de la couronne.

LES FORGES ST-MAURICE.



La ligne devra passer près de cet ancien établissement qui se trouve aujourd'hui presque en ruines. L'industrie qui autrefois employait des centaines de braves travaillants a cessé complètement à cause des grandes distances qu'il faudrait charroyer le bois et la mine. Par moyen d'une courte embranchement, de la grande ligne aux forges, l'approvisionnement de bois et de la mine pourra se faire aux prix modérés, et cette belle industrie sera résucitée. Il faudra 12.000 a 15 000 cordes de bois par année pour approvisionner cet établissement.

MOULINS DES GRAIS.

Vu que le chemin passera à quelques pieds seulement de ces beaux moulins il n'y a pas le moindre doute que l'industrie reprendra à ce bel établissement, et que les pouvoirs d'eaux qui

se trouvent à cet endroit seront utilisés, soit en sciant le bois de commerce, ou en y établissant une manufacture de pulpe. La place est très avantageuse pour l'établissement des manufactures de toute espèce.

CHUTES SHAWINEGAN.

Ici on trouvera une forte attraction pour les touristes, et sous peu on y établira des hotels propices à la reception des milliers de touristes qui ne manqueront pas de visiter ces magnifiques chutes plus belles et plus admirées que les fameuses chutes de Niagara. Il ne faut pas oublier, en même temps la supériorité de cet endroit pour y fonder des manufactures. Un pouvoir d'eau énorme attend que l'on peut l'utiliser pour les fins industrielles.



BOIS DE COMMERCE.

Sur tout le parcours de la ligne il y a des places propices pour établir les moulins à scie. et la quantité de bois de commerce qui descendera par le chemin de fer Trois-Rivières et Nord Ouest sera beaucoup plus considérable que l'on descend actuellement par le chemin des Piles. Il y aura aussi une grande quantité d'écorce de pruche, de bois de chauffage, de cédre, de mérisier, d'épinette rouge et d'autres bois qui se dirigera par cette ligne sur les quais de notre port. Il fant que nos commissaires du hâvre s'occupent sérieusement à faire construire sans délai le grand quai pres des brises glaces, afin de fournir le quaiage nécessaire pour le commerce qui se trouvera dévelopé par cette nouvelle ligne de chemin de fer.

COLONISATION.

Le brave colon trouvera par moyen du chemin de fer Trois-Rivières et Nord-Ouest la terre magnifique où il pourra se placer avantageusement, et tout en défrichissant sa terre il trouvera à sa porte un marché pour tout le bois qu'il abattera. Il ne se trouve pas dans toute la Province de Québec un champs si admirable pour l'établissement du colon que celui qui sera mis à sa disposition par la construction de ce chemin de fer. Dans l'immense vallée de la rivière Matawin et ses tributaires, il y a *plusieurs millions d'acres* de terre de la Couronne propices à la culture. Aujourd'hui que la question du diocèse attire notre atteniion sérieuse, et chaque citoyen cherche à aider notre vénérable et bien-aimé évêque à développer notre diocèse, on ne pourra jamais donner aide plus efficace qu'en mettant la main à une entreprise qui a dessein de faire établir plusieurs nouvelles paroisses dans l'immense territoire situé au nord-ouest de notre cité. Une semblable entreprise mérite nos sympathies et devra recevoir tout l'aide possible des mains du gouvernement, de nos édiles et de tous nos citoyens. Le chemin de fer Trois-Rivières et Nord-Ouest sera construit entièrement dans le Diocèse des Trois-Rivières ; et rendu sur les bords du Matawin il ne reste qu'une espace de quinze lieues à traverser entre le terminus sur les bords du Matawin et la fertile vallée de la rivière Croche.

Espérons qu'avec la grâce de Dieu notre projet se trouvera réalisé, et que notre vénérable Evêque verra, même dans ses derniers jours, établir des paroisses en maints endroits au nord de son diocèse et que les clochers des églises seront élevés où il ne se trouve aujourd'hui que des forêts où le hardi et brave colon n'a pas pu encore pénétrer.

En soumettant au public ces quelques remarques sur un sujet de si grande importance aux intérêts de notre cité et du district de Trois-Rivières, mon but est de mettre le peuple au fait des avantages matériels qui devront résulter pour notre commerce et nos industries en établissant un chemin de fer qui aura son point de départ en dedans des limites de notre cité et qui servira à faire ouvrir à la colonisation le grand territoire du St. Maurice.

Si nous tenons que la cité des Trois-Rivières augmente sa population et que nos propriétés maintiennent leur valeur, que notre prestige ne soit pas diminué, et même *si on veut garder notre population*, il est grand temps d'établir les communications par voie ferrée, et d'ouvrir à la colonisation l'immense territoire au nord de notre cité.

Je suis convaincu que c'est notre seule planche de salut.

JOSEPH REYNAR.

Trois-Rivières, 13 août 1885.